

Electricité Kisangani

Financement	Direction Générale de la Coopération au Développement, Belgique
Exécution	Coopération Technique Belge (CTB)
Partenaires	Ministère de l'Énergie
Localisation du projet	Kisangani
Début du projet	2008
Durée	4 ans
Budget	7.000.000 euros

Contexte

Avec près d'un million d'habitants, Kisangani, chef lieu de la Province Orientale, est la troisième ville de la République Démocratique du Congo (RDC) après Kinshasa et Lubumbashi. Elle compte 6 communes : Makiso, Kabondo, Tshopo, Mangombo, Kisangani sur la rive gauche du fleuve Congo, et Lubunga sur la rive droite. Depuis longtemps, Kisangani éprouve de nombreuses difficultés à relancer des activités économiques et sociales, en raison de dysfonctionnements au niveau de la production et de la distribution de l'énergie électrique.

Cernées d'une part par le fleuve Congo et d'autre part par la rivière Tshopo, les communes fortement peuplées de Makiso (commerciale et résidentielle), Tshopo (partiellement industrialisée) et Mangombo sont caractérisées par une très forte densité de charge électrique. Toutefois, seulement 8% des ménages bénéficient des bienfaits de l'électricité à domicile.

En effet, la Direction Provinciale de la Société Nationale d'Electricité (SNEL) à Kisangani n'est pas en mesure de faire face à une demande importante d'énergie pour alimenter les usines, les commerces et les maisons d'habitation dont le nombre ne fait qu'augmenter à cause de la prolifération des nouvelles constructions. Conséquence : les grandes usines (Sotexki, Bralima, Sorgeri, Regideso...) ne peuvent tourner à plein régime.

Ce problème énergétique risque de s'amplifier avec la construction, à Kisangani, d'une cimenterie (en coopération avec l'Inde) dont les besoins énergétiques sont estimés à 5.000 kW, soit 80% de la capacité totale du groupe turboalternateur (6.500 kW) de la centrale hydroélectrique qui doit être soit réhabilitée, soit remplacée (groupe 1).

Avec la construction de cette cimenterie, la rentabilité du groupe sera certainement assurée dès sa mise en service. Toutefois, la puissance électrique nécessaire pour

alimenter les usines et les consommateurs privés (environ 12.000 abonnés domestiques), y compris la demande complémentaire en énergie électrique des 5 nouveaux lotissements à raccorder au réseau, est estimée à 23.200 kW, ce qui dépasse largement la capacité totale de la centrale hydroélectrique même après la remise en service du groupe 1.

Objectifs

Ce projet vise l'amélioration des conditions de vie de la population de Kisangani grâce à la production, la distribution et la gestion de l'énergie électrique.

État d'avancement

Le projet est dans sa phase de démarrage et de mise en place.

Perspectives

Le projet envisage de se concentrer tant sur la production que sur la distribution et la gestion des abonnés. La priorité sera donnée à l'augmentation de la production d'électricité par la mise en service du groupe 1 de la centrale hydroélectrique, et à la réhabilitation des réseaux de moyenne et basse tension de la ville. L'objectif étant d'augmenter d'environ 50% le nombre de bénéficiaires (abonnés domestiques) par la suppression des branchements illicites. Enfin, des mesures d'accompagnement permettront d'augmenter les capacités techniques et matérielles de la SNEL à Kisangani, afin d'améliorer le taux de recouvrement ainsi que la maintenance et la fiabilité des installations.

Dernière mise à jour: date 26/08/2008